

PROCES-VERBAL

Réunion du conseil municipal

Séance du 25 juillet 2025

Le vendredi 25 juillet 2025 à 15 heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 21 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de Elisabeth REGARD.

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 7

Votants : 10

Présents : Elisabeth REGARD, Audrey BRUANT, Lydie CATHRIN, Géraldine BIRLOUEZ, Frédéric RAFFAELE, Elise HERRANZ, Véronique HAGEN

Représentés : Jean BENUREAU représenté par Elisabeth REGARD, Hugues DAZARD représenté par Géraldine BIRLOUEZ, Sophie PERHIRIN représentée par Lydie CATHRIN

Secrétaire de la séance : Audrey BRUANT

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2025,
- Travaux de voirie - hameau de Eloup : réalisation d'un emprunt à moyen terme et décision modificative du budget,
- Questions diverses.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION du 7 juillet 2025

Le compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2025 est approuvé à la majorité des membres présents. Deux votes CONTRE : Mme BIRLOUEZ Géraldine et pouvoir de M. DAZARD Hugues à Mme BIRLOUEZ.

TRAVAUX DE VOIRIE - hameau de Eloup - réalisation d'un emprunt à moyen terme (N° DE_013_2025)

Madame le maire donne connaissance, aux membres présents, du projet envisagé par la Collectivité, objet de la présente demande de financement, à savoir : travaux de voirie hameau de Eloup : chemin des écoliers et chemin d'Eloup.

Elle expose que ce projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont elle soumet le mémoire justificatif et dont le devis s'élève à 74 895,61 € T.T.C.

Les membres présents, après avoir entendu l'exposé du maire et après un échange de vues, à l'unanimité :

- 1° - Prennent en considération et approuvent le projet qui leur est présenté,
- 2° - Déterminent, comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :

Montant du Devis TTC:74 895,61 €
Subvention A.P.V. (Aisne Partenariat Voirie) :...17 164,80 €
Autofinancement 12 730,81 €
Emprunt sollicité au CANE :
PRET MOYEN TERME45 000,00 €

et décident de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25, rue Libergier, l'attribution d'un prêt de 45 000 euros, au taux fixe de 3,70 % et dont le remboursement s'effectuera en 9 années à partir du 1er octobre 2025 par périodicités trimestrielles. Frais de dossier : 50 euros.

3° - Ouvrent au budget de l'exercice courant, les crédits et les débits correspondants,

4° - Prennent l'engagement, au nom de la Collectivité, d'inscrire en priorité, chaque année, en dépenses obligatoires au budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances ainsi que de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances,

5° - Autorisent la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confèrent, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, Madame REGARD Elisabeth, maire, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

6° modifie le budget de l'exercice 2025.

QUESTIONS DIVERSES

Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 06 octobre 2025 à 17 heures.

Madame Birlouez voudrait connaître le bilan de la C4 pour la gestion des poubelles. Madame le maire rappelle que la gestion des ordures ménagères ressort de la compétence de la C4. La commune n'a pas à communiquer sur la gestion de la Communauté de communes.

Madame le Maire, à ce sujet, précise qu'elle a déposé plainte auprès de la Gendarmerie de Villers-Cotterêts, dont elle dépend.

La gendarmerie de Villers-Cotterêts a téléphoné à madame le Maire pour avoir confirmation du bon fondement de l'amende que les habitants ont reçue.

Madame le Maire précise que la pose de caméra sera bientôt installée. La commune souhaite régler le problème des incivilités sur son territoire, en visionnant les pollueurs. La C4 gère la gestion des containers.

Le sujet des questions diverses étant épuisé, le conseil extraordinaire du 25 juillet est clos à 15 heures 50.

Elisabeth REGARD
Maire

Audrey BRUANT
Secrétaire de séance

